

UNE NOUVELLE

ÉTAPE VERS LA

VICTOIRE DE 2027 !



**Chers membres
du Conseil national élargi,
Chers amis,**

Depuis les succès historiques qui ont jalonné ces dernières années, notre mouvement a définitivement changé de dimension. Arrivé en tête des élections européennes, puis premier parti de France lors des législatives de 2024, le Rassemblement National est désormais le pivot de la vie politique française. Cette dynamique s'est ancrée au cœur de nos territoires avec une percée spectaculaire aux municipales, où plus de 70 villes ont été remportées et plus de 3 000 conseillers municipaux élus.

Ces victoires sont le fruit de notre solidité et d'une cohérence qui force l'admiration de tous. Elles prouvent que face au prétendu « monde nouveau » d'Emmanuel Macron, qui n'est en réalité que la conclusion désastreuse de l'ancien, et face à une gauche mélenchoniste qui éructe, vocifère et divise, le Rassemblement National est l'unique recours et incarne l'unité nationale.

Alors que nous arrivons au terme de cette fin de règne interminable, notre devoir est d'être prêts pour l'alternance patriote.

À quelques mois de l'échéance décisive de 2027, notre Congrès est convoqué et se tiendra les 24 et 25 octobre 2026 à Orléans.

À cette occasion, nous aurons à renouveler l'ensemble des instances de notre mouvement.

Conformément à l'article 10 de nos statuts, il vous incombe, en tant que membres du Conseil national élargi, de parrainer le candidat de votre choix pour la présidence du mouvement. Vous trouverez, joint à cet effet, le formulaire de parrainage ainsi que sa notice explicative.

Comptant sur votre participation active à la vie interne de notre famille politique, je vous prie de recevoir, chers membres du Conseil national élargi, chers amis, l'expression de ma considération distinguée.

Fidèlement,



Yoann Gillet

Chargé de l'organisation du 19^{ème} Congrès
Député du Gard, porte-parole

LES DATES À RETENIR :

Vendredi 10 juillet :

Date limite de réception des parrainages pour la présidence et des candidatures pour le Conseil national.

Lundi 13 juillet :

Publication de la liste officielle des candidats à la présidence.

Dimanche 20 septembre :

Date limite de réception des nouvelles adhésions et renouvellements d'adhésions pour être en mesure de voter lors du 19^{ème} Congrès.

Lundi 21 septembre :

Début du vote électronique.

Jeudi 22 octobre :

Clôture du vote électronique.

Samedi 24 octobre à Orléans :

19^{ème} Congrès du Rassemblement National et annonce des résultats.

Dimanche 25 octobre à Orléans :

Grand meeting.

FORMULAIRE DE PARRAINAGE D'UN CANDIDAT À LA PRÉSIDENTIE DU RASSEMBLEMENT NATIONAL

CIVILITÉ : MONSIEUR MADAME

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CP _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____

Vous êtes :

(cochez la ou les fonctions occupées dans le mouvement)

Membre du Conseil national

Membre du bureau exécutif

Membre du bureau national

Délégué départemental

Député

Député européen

Sénateur

Maire (commune +5000 habitants)

Conseiller consulaire

Conseiller régional

Conseiller départemental

Conseiller métropolitain

Je soussigné _____, membre du Conseil national élargi, déclare parrainer la candidature de : _____

pour la présidence du Rassemblement National dans le cadre de son 19^{ème} Congrès.

Fait à : _____ Le ____ / ____ / ____

Signature :

NOTICE EXPLICATIVE :

- **Sont membres du Conseil national élargi** : les membres du Conseil national, du bureau exécutif, du bureau national, ainsi que les députés, sénateurs, députés européens, maires de communes de plus de 5 000 habitants, délégués départementaux, conseillers régionaux, conseillers départementaux, élus consulaires et conseillers métropolitains.
- Chaque membre du Conseil national élargi ne peut présenter qu'une seule candidature, sous peine de nullité.
- Le parrainage n'est pas anonymisé, mais ne sera pas rendu public.
- Ne seront pris en compte que les formulaires réceptionnés jusqu'au **vendredi 10 juillet inclus**, envoyés par **courrier recommandé** à l'adresse suivante : RN - Congrès, 114 bis rue Michel-Ange, 75016 Paris.
- Ne seront valides que les formulaires de parrainage des membres du Conseil national élargi **à jour de cotisation** au Rassemblement National à la date de fin de réception des candidatures (vendredi 10 juillet). Nous vous invitons donc à procéder à votre adhésion au Rassemblement National ou à votre renouvellement d'adhésion avant cette date.
- Seront déclarés candidats à la présidence du Rassemblement National ceux ayant recueilli les parrainages d'au moins **20% des membres du Conseil national élargi**.
- Le protocole électoral ainsi que l'ensemble des modalités de cette élection sont consultables sur : <https://rassemblementnational.fr/congres2026>